

Conseil du Marché Financier

Financial Market Council

Bulletin Officiel

N°6291 Jeudi 11 Février 2021

www.cmf.tn

26^{ème} année

ISSN 0330 - 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

2

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP ILBOURSA CEA

AVIS DES SOCIETES

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

HANNIBAL LEASE HL SUBORDONNE 2021-01

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE -STB- 5-12

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (mise à jour en date du 06/01/2021)

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020

- FINACORP OBLIGATAIRE SICAV
- MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
- UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
- FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

COMMUNIQUÉ DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID 19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID 19.

2021 - AC - 002

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP ILBOURSA CEA

Adresse: Green Center - Bloc C -2 ème Etage-Rue du Lac Constance Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 10 février 2021, d'agréer le fonds commun de placement «FCP ILBOURSA CEA», promu par MAC SA-Intermédiaire en Bourse et AMEN BANK ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie : FCP mixte

Type : OPCVM de capitalisation

Montant initial : 100 000 dinars divisés en 10 000 parts de 10 dinars chacune

Référence de l'agrément : Agrément n° 01-2021 du 10 février 2021

Durée de vie : 99 ans

Gestionnaire : MAC SA

Dépositaire : AMEN BANK

Gestionnaire administratif et comptable : MAC SA

Distributeur : MAC SA

2021 - AC - 007

AVIS DES SOCIÉTÉS

CLOTURE DES SOUSCRIPTIONS

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

« HL Subordonné 2021-01 »

MAC SA –intermédiaire en Bourse– porte à la connaissance du public que les souscriptions à l'emprunt obligataire subordonné «HL Subordonné 2021-01» de 10.000.000 DT susceptible d'être porté à un maximum de 15.000.000 DT, ouvertes au public le 10/02/2021, ont été clôturées le 10/02/2021, pour un montant de 15.000.000 DT.

2021- AS - 0123

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE



Société Anonyme au capital de 776 875 000 dinars divisé en 155 375 000 actions de nominal 5 dinars entièrement libérées
Siège social : Rue Hédi Nouira 1001 Tunis
Identifiant unique R.N.E : 0001237A
Tél : 70 140 000-Télex : N° 14135- 14815- 15376- 15377

Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné
«STB Subordonné 2020-2 »

de 80MDT susceptible d'être porté à 110MDT

Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

1 Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28/07/2016 a autorisé l'émission par la banque d'un ou de plusieurs Emprunts Obligataires et/ou subordonnés pour un montant global de 300 millions de dinars, en une ou plusieurs tranches et ce sur une période de cinq ans, et a donné de même, pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants et arrêter les conditions et les modalités de chaque émission.

Dans le cadre de cette autorisation, la Société Tunisienne de Banque a émis deux emprunts privés clôturés respectivement pour un montant de 58 millions de dinars en 2017 et de 30 millions de dinars en 2018 et un emprunt par Appel Public à l'Epargne d'un montant de 100 millions de dinars émis en deux tranches de 50 millions de dinars chacune une en 2019 et une en 2020. Le reliquat de cette autorisation est de (112 Millions de dinars).

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 17 décembre 2020, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de 80 MDT susceptible d'être porté à un montant maximum de 110MDT et ce, selon les conditions suivantes :

Catégories	DUREE	AMORTISSEMENT	Taux d'intérêt
Catégorie A	5 ans	constant par 1/5 à partir de la première année	8,25% et/ou TMM+2,25%
Lateranie R		constant par 1/5 à partir de la troisième année	8, 5% et/ou TMM+2,5%
Catégorie C	5 ans	coupon unique	9 % pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars
Catégorie D	atégorie D 10 ans constant par 1/10 à partir de la première année		TMM+2,75%
Catégorie E	16 ans	constant par 1/16 à partir de la première année à partir de la première année	TMM+2,85%

2 Renseignements relatifs à l'émission

2.1 Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 80 millions de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 110 millions de dinars divisé en 800.000 obligations subordonnées susceptibles d'être portées à 1.100.000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif souscrit de l'emprunt subordonné «STB Subordonné 2020-2» fera l'objet d'une publication aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2.2 Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du 31/12/2020 auprès de la STB Finance, Intermédiaire en bourse et seront clôturées au plus tard le lundi 15/02/2021.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (110 millions de Dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit un maximum de 1 100 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 110 millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 15/02/2021, les souscriptions seront prorogées jusqu'au 15/03/2021 avec maintien de la date unique de jouissance en intérêt. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

2.3 But de l'émission

Cette émission est destinée à donner à la banque un complément de ressources financières stables pour :

- ✓ Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets;
- ✓ Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs;

- ✓ Assurer la mobilisation de ressources stables à moyen terme nécessaires au développement des activités de la banque ;
- ✓ Respecter les indicateurs de gestion prudentielle;
- ✓ Développer les activités de la banque, notamment l'activité de distribution de crédits et les activités de marché :
- ✓ Se doter des ressources nécessaires pour la réalisation de son plan stratégique 2021-2025, notamment le financement des projets interne de la banque.

3 Caractéristiques des titres émis :

3.1 Nature, forme et délivrance des titres:

■ La législation sous laquelle les titres sont créés: Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf.rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- Dénomination de l'Emprunt : «STB Subordonné 2020-2»
- Nature des Titres : Titres de créance.
- Forme des Titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- Catégorie des Titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- Modalité et délais de délivrance des Titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en Bourse la STB Finance. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

3.2 Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

3.3 Date de jouissance des Intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 15/02/2021 seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au 15/02/2021, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt subordonné et ce, même en cas de prolongation de cette date.

3.4 Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

3.5 Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :

- <u>Taux variable</u>: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,25% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 225 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.
- <u>Taux fixe</u>: Taux annuel brut de 8,25% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de grâce :

- <u>Taux variable</u>: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,5% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 250 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.
- <u>Taux fixe</u>: Taux annuel brut de 8,5% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans coupon unique exclusivement réservée aux montants supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars :

• <u>Taux fixe</u>: Taux annuel brut de 9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée à la fin de la période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Cette catégorie est réservée aux montants souscrits supérieurs ou égaux à 3 millions de dinars.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Pour la catégorie D d'une durée de 10 ans :

<u>Taux variable</u>: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,75% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

Pour la catégorie E d'une durée de 16 ans :

<u>Taux variable</u>: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,85% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels publiés du marché monétaire Tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 285 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de février de l'année N-1 au mois de janvier de l'année N.

3.6 Amortissement et remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et B sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 D par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie D sont amortissables d'un montant annuel constant de 10 D par obligation, soit un dixième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie E sont amortissables d'un montant annuel constant de 6,250 D par obligation, soit un seizième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 15/02/2026 pour les catégories A et C, le 15/02/2028 pour la catégorie B, le 15/02/2031 pour la catégorie D et le 15/02/2037 pour la catégorie E.

3.7 Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

3.8 Paiement:

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **15 Février** de chaque année auprès des dépositaires et à travers Tunisie Clearing.

Pour les catégories A, D et E, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/02/2022.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le 15/02/2022 et le premier remboursement en capital aura lieu le 15/02/2024.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/02/2026.

3.9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

➤ Taux de rendement actuariel (Souscription à taux fixe)

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 8,25% l'an pour la catégorie A, de 8,5% l'an pour la catégorie B et de 9,00% l'an pour la catégorie C et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

Marge actuarielle (Souscription à taux variable)

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de novembre 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,0008% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 9,2508% pour la catégorie A, de 9,5008% pour les catégories B, de 9,7508% pour la catégorie D et de 9,8508% pour la catégorie E.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,25% pour la catégorie A, de 2,50% pour les catégories B, de 2,75% pour la catégorie D et de 2,85% pour la catégorie E, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

3.10 Durée totale :

Les obligations subordonnées du présent emprunt sont émises pour une durée de :

- ✓ 5 ans pour la catégorie A;
- ✓ 7 ans avec deux années de grâce pour la catégorie B;
- ✓ 5 ans coupon unique pour un montant souscrit supérieur ou égal à 3 millions de dinars pour la catégorie C.
- ✓ 10 ans pour la catégorie D;
- ✓ 16 ans pour la catégorie E.

3.11 Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne pour les différentes catégories du présent emprunt subordonné est comme suit :

- ✓ 3 ans pour la catégorie A;
- ✓ 5 ans pour la catégorie B;
- ✓ 3 ans pour la catégorie C;
- ✓ 5,5 ans pour la catégorie D;
- ✓ 8,5 ans pour la catégorie E;

3.12 Duration

Les obligations du présent emprunt subordonné sont émises pour une duration de :

- ✓ 2,712 ans pour la catégorie A;
- ✓ 4,219 ans pour la catégorie B;
- ✓ 2,690 ans pour la catégorie C.

3.13 Mode de placement :

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3.14 Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

3.15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance:

En cas de liquidation de la STB, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnées déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang:

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

3.16 Garantie:

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

3.17 Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt subordonné « STB Subordonné 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la **Tunisie Clearing**.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.

3.18 Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3.19 Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis I.

3.20 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

3.21 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

> Nature du titre :

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnées déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance » ci-dessus.

> Qualité de crédit de l'émetteur :

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

3.22 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2020 - AS - 1343

BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003 Tél : (216) 71 947 062

Fax: (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

www.cmf.tn email : cmf@cmf.tn Le Président du CMF *M. Salah ESSAYEL*

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture		Date d'ouverture VL au 31/12/20		31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CAI	PITALISATIO	N					
	SICAV OBLIGATAIRES	DE CAPITALISA	TION					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92			198,834	200,024	200,042	
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07			135,663	136,429	136,448	
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99			113,878	114,413	114,426	
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17			121,243	121,988	122,009	
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01			118,816	119,507	119,526	
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA FINACORP	27/09/18 11/02/08			116,618	117,513 114,916	117,547 114,931	
7 FINA O SICAV 8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92			114,359 46,744	46,906	46,910	
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94			33,122	33,311	33,316	
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09			112,226	112,876	112,891	
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITA		UOTIDIEN	NE .	,	,,,,,,,	,	
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07			17,534	17,624	17,627	
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			126,004	126,512	126,524	
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08			1,178	1,180	1,180	
14 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17			118,928	119,656	119,673	
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15			11,622	11,673	11,674	
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07			166,484	167,508	167,532	
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07			11,578	11,635	11,637	
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE *	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		<u> </u>	94,477	95,178	95,192	
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITAL	ISATION - VL HI	EBDOMADA	IRE				
19 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06			1,846	1,857	1,859	
	SICAV MIXTES DE	CAPITALISATIO.	N					
20 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93			63,361	63,655	63,662	
21 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94			132,558	132,174	132,197	
22 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01			105,737	103,344	103,388	
23 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20			105,648	106,235	106,249	
AA EOD AWIE A CITIONE DWALAMIONE	FCP MIXTES DE CAPITALIS.		TIDIENNE	1	42E E20	422 204	422.467	
24 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08 02/04/08			135,529 519.152	133,301 512,671	133,467 513,196	
25 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE 26 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08			135,683	133,227	133,777	
27 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE ***		15/10/08			En liquidation	En liquidation	En liquidation	
28 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE ***	MAXULA BOURSE	15/10/08			En liquidation	En liquidation	En liquidation	
29 FCP MAXULA STABILITY ***	MAXULA BOURSE	18/05/09			En liquidation	En liquidation	En liquidation	
30 FCP INDICE MAXULA ***	MAXULA BOURSE	23/10/09			En liquidation	En liquidation	En liquidation	
31 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08			168,397	164,588	164,367	
32 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10			95,444	95,022	95,191	
33 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11			125,190	124,780	124,830	
34 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			160,682	157,811	158,014	
35 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14			143,868	141,604	141,831	
36 FCP VALEURS CEA 37 STB EVOLUTIF FCP	TUNISIE VALEURS STB FINANCE	04/06/07 19/01/16			22,000 91,681	21,444 91,721	21,478 91,676	
37 31BEVOLUTH FCI	FCP MIXTES DE CAPITALISA		OMADAIRE		31,001	31,721	31,070	
38 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04			2147,555	2140,879	2140,725	
39 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08			125,405	121,851	122,027	
40 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09			211,191	207,161	206,352	
41 AIRLINES FCP VALEURS CEA****	TUNISIE VALEURS	16/03/09			17,599	en dissolution	en dissolution	
42 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06			2,820	2,779	2,796	
43 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	-		2,535	2,510	2,524	
44 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14			67,913	66,328		
45 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09			1,226	1,224	1,231	
46 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15			1,276	1,281	1,282	
47 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15			1,203	1,199	1,206	
48 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15			1,178	1,168	1,177	
49 MAC HORIZON 2022 FCP 50 AL AMANAH PRUDENCE FCP	MAC SA CGF	09/11/15			112,701 133,188	111,297 132,790	111,446 132,914	
50 AL AMANAH PRUDENCE FCF 51 FCP MOUASSASSETT	AFC	25/02/08 17/04/17			1142,671	1137,329	1127,403	
52 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17			12,972	12,730	12,699	
53 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17			9,852	9,647	9,620	
	SICAV ACTIONS DE	CAPITALISATIO	ON					
54 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00			86,094	83,677	83,784	
Dénomination	OPCVM DE DI Gestionnaire	STRIBUTION Date d'ouverture	Dernier d Date de paiement	ividende Montant	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL	
	SICAV OBLI	GATAIRES	parement					
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,386	109,912	109,924	
56 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20		100,933	101,412	101,423	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20		107,696	108,278	108,292	
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20		104,918	105,555	105,571	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	108,009	108,034	

66	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	106,445	106,457
67	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	105,281	105,292
68	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20		105,040	105,613	105,627
	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20		104,509	104,947	104,958
	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20		104,296	104,884	104,897
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20		106,815	107,271	107,282
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	105,087	105,103
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	104,648	104,660
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	107,773	107,786
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,224	103,670	103,681
		FCP OBLIGATAIRES -	VL QUOTIDIEN	NE	1		1	
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	108,188	108,761	108,770
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,789	106,526	106,531
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	107,932	107,945
		FCP OBLIGATAIRE - V	L HEBDOMADA	IRE				
79	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	111,811	112,827	112,914
		SICAV M	IXTES					
80	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	63,589	62,446	62,516
81	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	91,816	90,011	90,077
82	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,328	18,224	18,221
83	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	279,682	275,696	275,487
84	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2198,131	2204,608
85	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	75,191	73,383	73,329
86	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,555	56,558
87	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,164	106,078
		FCP MIXTES - VL	QUOTIDIENNE					
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	11,597	11,617
89	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20		13,786		13,744
	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20		15,165	15,087	15,140
	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20		13,508	13,390	13,436
	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20		149,845	147,325	147,389
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20		9,234	9,019	9,059
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	9,059	102,807	102,009
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	74,488	74,303
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	73,218	72,941
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20		99,851	100,088	100,178
	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	86,448	86,653
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	9,956	9,998
	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	93,978	94,405
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20		140,968	137,726	137,793
		FCP MIXTES - VL F				•	•	•
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185		96,976
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	115,856	115,983	115,977
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	116,422	116,133
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	188,681	188,911
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	173,815	174,034
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20		166,989	166,213	166,047
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20		23,320	22,923	22,785
	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	_	140,701	137,981	137,607
	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,682	156,033
	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19		En liquidation	En liquidation	En liquidation
	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	<u> </u>	5414,197	5307,823	5293,189
	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	· ·	5461,164	5397,741	5386,483
	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20		85,641	84,753	85,342
	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20		4570,396	4473,139	4459,670
	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	<u> </u>	10,224	10,171	10,129
	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	DNA CADITALIY	27/10/09	28/04/20		10,224	10,171	10,129

BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT

BIAT ASSET MANAGEMENT

COFIB CAPITAL FINANCE

BNA CAPITAUX

UIB FINANCE

BNA CAPITAUX

STB FINANCE

BIAT ASSET MANAGEMENT

MAC SA

CGF

01/09/03

06/01/97

03/02/97

12/11/01

17/12/01

07/10/98

20/05/02

29/05/20

29/05/20

24/04/20

29/05/20

06/04/20

29/05/20

29/05/20

29/05/20

20/04/20

29/05/20

27/10/08

16/05/16

20/01/15

FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE

9,216

4,702

293,487

165,461

137,347

10549,752

164,923

128,042

10357,275

165,039

128,122

10319,521

4,926

5,504

5,033

3,119

6,190

6,607

4,325

109,726

106,230

103,279

102,962

107,119

109,306

105,929

110,359

106,839

103,829

103,307

107,702

109,948

106,445

110,370

106,854

103,843

103,316

107,717

109,964

106,457

118 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE

117 FCP SECURITE

119 FCP INNOVATION

60 SICAV AXIS TRÉSORERIE

62 SICAV TRESOR

64 CAP OBLIG SICAV

61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV

66 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

65 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

^{*} Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE ** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

^{***} FCP en liquidation anticipée

^{****} FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la «Société Tunisienne d'Equipement -STEQ-», l'ouverture au public des fonds « FCPR AMENCAPITAL 4 », « FCPR SWING 2 », « FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1 », « FCPR STB Growth Fund », « FCPR MOURAFIK », « FCPR INKADH » et « FONDS DE FONDS ANAVA », la liquidation du fonds d'amorçage « STARTUP FACTORY SEED FUND » et le retrait d'agrément du fonds d'amorçage « CDC AMORÇAGE », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana. Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

	L	1
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	
35. One Tech Holding		70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
	,	
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS- Centre Urbain Nord, International City center, Tour des	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-		71 434 957
66.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

		1
	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640	
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	1080 TUNIS-	71 713 100
68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
1. Al Balaka Balik Tullisia (EX BEST Balik)	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053	71730 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
4. Alab Baliking Corporation - Turnsie- ABC-Turnsie	Derges du Lac-	71 001 001
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
e vage 2 means	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-	
7. Assurances BIAT	Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Assurances Multinsques Ittinau S.A -AMI Assurances -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

24.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
37.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200	
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de	KASSERINE-	77 478 680
Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR" 49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE- Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire	75 642 628
" SODINO SICAR"	de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "		
52. Societe de Fromotion inimobiliere à Commerciale SPRIC	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	1 '	71 884 120 74 624 424
	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem	
53. Société de services des Huileries	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1èrétage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
53. Société de services des Huileries 54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 erétage app n°13-3013 Sfax Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	74 624 424 70 837 332
53. Société de services des Huileries 54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 624 424 70 837 332 74 401 510
53. Société de services des Huileries 54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse- Route Touristique -4051 Sousse-	74 624 424 70 837 332 74 401 510 73 228 156
53. Société de services des Huileries 54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO " 55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA » 56.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama" 57.Société de Transport du Sahel	Tunis- Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS- Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida- Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	74 624 424 70 837 332 74 401 510 73 228 156 73 221 910

61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank -TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA STABILITY (1)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis

57	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
60	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
72	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
79	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
84	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

85	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre
86	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Urbain Nord -1003 Tunis Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble
88	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis 34, rue Hédi Karray- El Menzah
89	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET	IV-1080 Tunis Yasmine Tower-Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord-1082
09	SICAV AXIS TRESORERIE	OBLIGATAIRL	DISTRIBUTION	MANAGEMENT	Tunis
90	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
91	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
92	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
94	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
95	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
105	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
107	TUNISIAN EQUITY FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
109	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
110	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
112	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
113	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

				UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj
114	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SERVICES – NORTH	2ème étage- Les Berges du Lac-
				AFRICA- UGFS NA	1053 Tunis
				UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj
115	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	SERVICES – NORTH	2ème étage- Les Berges du Lac-
				AFRICA- UGFS NA	1053 Tunis
440	UNION FINANCIERE ALYSSA	00110474105	DIGTOIDUTION	LIDOL DOLLDOF	74, Avenue Habib Bourguiba-
116	SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	1000 Tunis
	LINUONI EINIANIOIEDE LIANINIDAI				74 Assessed Held's December
117	UNION FINANCIERE HANNIBAL	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-
	SICAV				1000 Tunis
440	UNION FINANCIERE SALAMMBO	ODLIGATAIDE	CARITALICATION	LIDOL DOLLDOF	74, Avenue Habib Bourguiba-
118	SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	1000 Tunis
				SOCIETE DU CONSEIL ET	10 bis, Avenue Mohamed V-
119	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	DE L'INTERMEDIATION	Immeuble BTK-1001 Tunis
113	CHIVERO OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DIGTRIBUTION	FINANCIERE -SCIF -	minicubic BTIC 1001 Tunis

- (1) (FCP en liquidation anticipée
 (2) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
 (3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORCAGE						
		Gestionnaire	Adresse				
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis				
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis				

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

		T	T
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
			Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	la Boardo, 200 daranto da 2ao, 1000 Tarilo
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
q	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
-	1 61 11 611	57.023 677	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAANIL INVEST		Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Jermanikia Maller Domania B5 0 20 A
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002- Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA		Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

FINACORP OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

En exécution de la mission de Commissariat aux comptes qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de votre société et en application des dispositions de l'article 8 de la loi N° 2001-83 du 24 Juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de FINACorp Obligataire SICAV arrêtés au 31 Décembre 2020 qui font apparaître un actif net de 3.607.647 D et une valeur liquidative égale à 114⁴,372 par action.

Ces états financiers trimestriels relèvent de la responsabilité de la Direction de la Société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur la composition de l'actif au **31 Décembre 2020** sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers trimestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion:

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de FINACorp Obligataire SICAV ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation de la Société arrêtée au **31 Décembre 2020**.

Paragraphes post-conclusion:

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

La note 3.3 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société FINACorp Obligataire SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

- Les fonds investis dans des valeurs mobilières et des placements monétaires, représentent 55,41 % de l'actif arrêté à la date du 31 Décembre 2020. Cette proportion est en dessous du seuil minimum de 80% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les liquidités et quasi-liquidités représentent 44,59% de l'actif arrêté à la date du 31 Décembre 2020. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 Septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif.
- Les fonds investis dans des obligations émises par AMEN BANK représentent 11,73% de l'actif arrêté à la date du 31 Décembre 2020. Cette proportion est au-dessus du seuil maximum de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- L'Assemblé Générale Extraordinaire, réunie en date du 27/12/2017, a approuvé la décision du Conseil d'Administration, réuni en date du 29/11/2017, de modifier le type de la société FINACorp Obligataire SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation. Ainsi, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées chaque année. Ce changement de mode d'affectation des résultats a été publié au niveau du bulletin officiel du Conseil du Marché Financier en date du 20/12/2018.
- A la date de rédaction du présent rapport, le relevé titres dépositaire sur la situation du **31 Décembre 2020**, ne nous a pas été communiqué.

Tunis, le 29 janvier 2021 Le Commissaire aux Comptes : FMBZ KPMG TUNISIE

Skander MILADI

BILAN

LIBELLE	NOTE	Au 31.12.2020	Au 31.12.2019
ACTIFE			
<u>ACTIFS</u>			
PORTEFEUILLE-TITRES	AC1	2 018 079	2 186 111
a- Actions et valeurs assimilées		174 660	191 903
b- Obligations		1 843 420	1 994 208
PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	1 623 993	1 801 320
			•
a- Placements monétaires b- Disponibilités		0 1 623 993	0 1 801 320
Créances d'exploitations		0	0
Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIFS		3 642 073	3 987 430
		3 3 12 3 1 3	0 001 100
<u>PASSIFS</u>		<u>34 426</u>	<u>31 183</u>
Opérateurs créditeurs	PA1	20 812	15 394
Autres créditeurs divers	PA2	13 614	15 789
ACTIF NET		<u>3 607 647</u>	3 956 247
Capital	CP1	3 158 315	3 616 449
Sommes capitalisables		449 332	339 798
a- Sommes capitalisables des exercices antérieurs		297 155	157 160
b- Résultat capitalisable de la période		150 103	180 627
c- Régul.Résultat capitalisables de la période		2 074	2 011
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		3 642 073	3 987 430

ETAT DE RESULTAT

LIBELLE	NOTE	Du 01.10.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.10.2019 au 31.12.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Dougness du montofouille titues	DD4	24 130	102 612	28 795	129 477
Revenus du portefeuille-titres a- Dividendes	PR1	0	0	0	0
b- Revenus des obligations		24 130	102 612	28 795	127 814
c- Revenus des B.T.A		0	0	0	1 664
Revenus des placements monétaires	PR2	22 793	92 634	29 447	98 665
Total des revenus des placements		<u>46 923</u>	<u>195 246</u>	<u>58 242</u>	<u>228 142</u>
Charges de gestion des placements	CH 1	-6 717	-26 659	-7 253	-28 667
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		40 206	168 587	50 988	199 475
Autres charges	CH 2	-4 649	-18 483	-4 776	-18 849
RESULTAT D'EXPLOITATION		35 557	150 103	46 213	180 627
Régularisation du résultat d'exploitation		3 772	2 074	5 808	2 011
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE		39 329	152 177	52 020	182 638
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-3 772	-2 074	-5 808	-2 011
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur		658	-5 451	2 601	7 165
cession des titres		0	12 592	0	0
Frais de négociation de titres		0	0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		36 215	157 245	48 814	187 792

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

LIBELLE	Du 01.10.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.10.2019 au 31.12.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	<u>36 215</u>	<u>157 245</u>	<u>48 814</u>	<u>187 792</u>
a- Résultat d'exploitation	35 557	150 103	46 213	180 627
b- Variation des plus (ou moins) values	0.50	5 454	0.004	7.405
potentielles sur titres c- plus (ou moins) values réalisées sur	658	-5 451	2 601	7 165
cession des titres	0	12 592	0	0
d- Frais de négociation de titres	0	0	0	0
<u>Distributions de dividendes</u>	0	0	0	0
Transactions sur le capital	<u>86 371</u>	<u>-505 845</u>	<u>134 285</u>	<u>-1 480</u>
a- Souscriptions	372 757	846 798	1 282 527	2 609 181
- Capital	327 000	752 900	1 174 200	2 426 900
- Régularisation des sommes non distribuables	386	867	824	-162
- Régularisation des sommes capitalisables	45 371	93 030	824 107 504	182 443
Trogularioanon dos commes capitalicables	43 37 1	93 030	107 304	102 443
b- Rachats	286 386	1 352 643	1 148 242	2 610 661
- Capital	251 600	1 217 600	1 050 900	2 430 300
- Régularisation des sommes non	201 000	1217 000	1 000 000	
distribuables	290	1 442	810	-213
- Régularisation des sommes capitalisables	34 497	133 600	96 532	180 574
VARIATION DE L'ACTIF NET	122 586	-348 600	183 099	186 312
ACTIF NET	0.405.000	0.050.047	0.770.440	0.700.005
a- Début de période	3 485 060	3 956 247	3 773 148	3 769 935
b- Fin de période	3 607 647	3 607 647	3 956 247	3 956 247
NOMBRE D'ACTIONS				
a- Début de période	30 789	36 190	34 957	36 224
b- Fin de période	31 543	31 543	36 190	36 190
VALEUR LIQUIDATIVE	114,372	114,372	109,318	109,318
TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	4,151%	4,623%	5,080%	5,041%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

ARRETEES AU 31 DECEMBRE 2020

(Unité en Dinars)

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination: FINACORP OBLIGATAIRE SICAV (FINA O SICAV);

Forme juridique : Société d'Investissement à Capital Variable ;

Catégorie: Obligataire;

Type de l'OPCVM: OPCVM de capitalisation;

Objet: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres;

<u>Législation applicable</u>: Code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application;

Règlement du Conseil du Marché financier relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des Finances du 29 avril 2010, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Siège social: Rue du Lac Loch Ness -Les Berges du Lac - 1053 Tunis;

Capital initial: 1.000.000 dinars divisés en 10.000 actions de 100 dinars chacune;

Agrément du CMF: Agrément n°49-2006 du 27 décembre 2006;

NOTE 1: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2020** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

NOTE 2: PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2020**, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2020** sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3- 3 Evaluation des placements en obligations et valeurs similaires et en placements monétaires

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au **31 Décembre 2020**, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres);
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018;

La société FinaCorp Obligataire SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 01er Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 »,

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-5 Unité monétaire

Les états financiers trimestriels arrêtés au **31 Décembre 2020** de FINACorp Obligataire SICAV sont libellés en monnaie locale, en l'occurrence le dinar tunisien.

4 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 : Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2020 à 2.018.079 D et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31.12.2020	% de l'Actif	% de l'Actif Net
Obligations		1 801 483	1 843 420	50,61%	51,10%
AB 2008 CAT B	3 000	120 000	124 142	3,41%	3,44%
AB 2009 SUB	1 150	30 625	30 965	0,85%	0,86%
AB 2012 SUB	3 500	70 000	71 350	1,96%	1,98%
AB SUB 2020-03	2 000	200 000	200 000	5,49%	5,54%
INT INTERCALAIRE EO AB SUB 2020-03 (a)	1	2 420	726	0,02%	0,02%
AIL 2015-1	1 500	60 000	61 528	1,69%	1,71%
ATL 2015-1	1 500	60 000	61 776	1,70%	1,71%
ATL 2015-2	1 000	20 000	21 020	0,58%	0,58%
BTE 2010	3 500	175 000	177 378	4,87%	4,92%
CIL 2016-2	1 000	40 000	42 105	1,16%	1,17%
CIL 2020-1	1 500	135 000	135 839	3,73%	3,77%
HL SUB 2015-1	2 500	100 000	100 642	2,76%	2,79%
HL 2015-2	2 500	150 000	157 200	4,32%	4,36%
HL 2020-03	1 000	100 000	100 000	2,75%	2,77%
INT INTERCALAIRE EO HL 2020-03 (b)	1	1 038	406	0,01%	0,01%
STB 2010/1	3 000	99 900	103 196	2,83%	2,86%
TLS 2014/1	3 000	60 000	62 397	1,71%	1,73%
TJL 2016-2	2 000	80 000	84 078	2,31%	2,33%
TJL 2019-1	1 000	80 000	83 505	2,29%	2,31%
UIB 2009/1	2 500	112 500	114 923	3,16%	3,19%
UIB 2012/1	3 500	105 000	110 244	3,03%	3,06%
Titres OPCVM		174 660	174 660	4,80%	4,84%
GO SICAV	1 470	174 660	174 660	4,80%	4,84%
Total		1 976 142	2 018 079	55,41%	55,94%

- (a) Le coût d'acquisition représente le total des intérêts intercalaires entre le 14.12.2020 et le 11.02.2021 soit 2.420 DT. La valeur de cette ligne représente les intérêts courus et non échus au 31.12.2020 soit 726 DT.
- (b) Le coût d'acquisition représente le total des intérêts intercalaires entre le 14.12.2020 et le 28.01.2021 soit 1.038 DT. La valeur de cette ligne représente les intérêts courus et non échus au 31.12.2020 soit 406 DT.

AC2 : Note sur les placements monétaires et disponibilités

Les placements monétaires et les disponibilités se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Solde au 31.12.2020	Solde au 31.12.2019
Disponibilités	1 623 993	1 801 320
Compte à terme	0	700 000
Intérêts courus sur compte à terme	0	5 917
Avoirs en banque	1 618 887	1 084 948
Intérêts sur Dépôt à vue	5 106	10 455
Total	1 623 993	1 801 320

Note sur les passifs :

Libellé	Solde au 31.12.2020	Solde au 31.12.2019
PA1 : Opérateurs Créditeurs		
Frais du gestionnaire	5 328	5 860
Frais du dépositaire	15 484	9 534
Total	20 812	15 394
PA2 : Autres créditeurs Divers		
Autres Opérateurs créditeurs (CAC)	5 001	5 001
Autres Créditeurs (CMF)	317	350
Charges budgétisées à payer	8 296	9 566
Etat, retenue à la source	0	872
Total	13 614	15 789

CP1 : Note sur le capital

Capital au 31.12.2019	
* Montant en nominal	3 619 000
* Nombre de Titres	36 190
* Nombre d'actionnaires	93
Souscriptions réalisées	
* Montant en nominal	752 900
* Nombre de titres émis	7 529
Rachats effectués	
* Montant en nominal	1 217 600
* Nombre de titres rachetés	12 176
Capital au 31.12.2020	
* Montant en nominal	3 154 300
* Nombre de Titres	31 543
* Nombre d'actionnaires	84

NOTE SUR LE MOUVEMENT DU CAPITAL ET DE L'ACTIF NET

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital Début de période au 31.12.2019	3 616 449	3 616 449
Souscription de la période	752 900	752 900
Rachat de la Période	-1 217 600	-1 217 600
Autres Mouvements	6 567	455 898
Variation de plus ou moins-values potentielles sur titres	-5 451	-5 451
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	12 592	12 592
Régularisation Sommes non distribuables	-575	-575
Sommes capitalisables (a)		449 332
Montant Fin de période au 31.12.2020	3 158 315	3 607 647

(a) L'Assemblé Générale Extraordinaire, réunie en date du 27/12/2017, a approuvé la décision du Conseil d'Administration, réuni en date du 29/11/2017, de modifier le type de la société FINACorp Obligataire SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation. Ainsi, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées chaque année. Ce changement de mode d'affectation des résultats a été publié au niveau du bulletin officiel du Conseil du Marché Financier en date du 20/12/2018.

PR1 : Note sur les revenus du Portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.10.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.10.2019 au 31.12.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Revenus Des Obligations				
Intérêts	24 130	102 612	28 795	127 814
Revenus Des BTA				
Intérêts	0	0	0	1 664
Total	24 130	102 612	28 795	129 477

PR2 : Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires se détaillent comparativement comme suit :

Libellé	Du 01.10.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.10.2019 au 31.12.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
Intérêts sur certificats de dépôt	15 649	34 589	8 951	28 675
Intérêts sur comptes de dépôt	7 144	58 045	20 496	69 990
Total	22 793	92 634	29 447	98 665

Note sur les charges de gestion :

Libellé	Du 01.10.2020 au 31.12.2020	Du 01.01.2020 au 31.12.2020	Du 01.10.2019 au 31.12.2019	Du 01.01.2019 au 31.12.2019
CH1 : Charges de gestion des placements				
Rémunération du gestionnaire	5 221	20 709	5 754	22 717
Rémunération du dépositaire	1 496	5 950	1 500	5 950
Total	6 717	26 659	7 253	28 667
CH2 : Autres Charges				
Rémunération du CAC	1 257	5 000	1 260	5 000
Redevance CMF	878	3 481	967	3 818
Charges diverses	1	3	1	3
Charges budgétisées	2 514	10 000	2 548	10 027
Total	4 649	18 483	4 776	18 849

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de FINACorp Obligataire SICAV est confiée à la société « FINACorp ». Celle-ci se charge des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.5 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net. La rémunération de « FINACorp » au 31 Décembre 2020 s'élève à 20.709 DT.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La banque ATB assure les fonctions de dépositaire pour la société FINACorp Obligataire SICAV. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la société et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, l'ATB perçoit des honoraires annuels d'un montant de 5.000 DT HT. La rémunération du dépositaire au **31 Décembre 2020** s'élève à 5.950 DT.

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D: 1.803.587, un actif net de D: 1.797.698 et un bénéfice de la période de D: 15.287.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

 Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 93,84% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 6,14% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

- Les emplois en titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent à la clôture de la période, 12,72% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en titres émis par la Société Tunisienne de Banque représentent à la clôture de la période 11,41% de l'actif net de la société se situent ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 26 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FINOI

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	1 692 516,084	2 252 022,057
Obligations et valeurs assimilées		1 463 856,984	2 252 022,057
Tires des Organismes de Placement Co	llectif	228 659,100	-
Placements monétaires et disponibilité	s	110 736,225	541 224,315
Placements monétaires	5	110 736,225	541 224,315
Disponibilités		-	-
Créances d'exploitation	6	334,535	334,536
TOTAL ACTIF		1 803 586,844	2 793 580,908
PASSIF			
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	5 715,520	10 290,454
Autres créditeurs divers	8	172,912	615,564
TOTAL PASSIF		5 888,432	10 906,018
ACTIF NET			
Capital	9	1 735 273,090	2 682 971,390
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices ant	érieurs	32,178	18,200
Sommes distribuables de l'exercice		62 393,144	99 685,300
ACTIF NET		1 797 698,412	2 782 674,890
TOTAL DARRIET ACTIONS		4 000 500 044	0.700.500.000
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 803 586,844	2 793 580,908

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	10	19 240,894	88 271,771	30 594,307	130 594,863
Revenus des obligations et valeurs	s assimilées	19 240,894	88 271,771	30 594,307	130 594,863
Revenus des placements monétaires	11	396,207	17 816,280	1 989,565	8 823,253
TOTAL DES REVENUS DI PLACEMENTS	ES .	19 637,101	106 088,051	32 583,872	139 418,116
Charges de gestion des placements	12	(5 656,040)	(25 306,366)	(7 428,195)	(28 529,364)
REVENU NET DES PLAC	EMENTS	13 981,061	80 781,685	25 155,677	110 888,752
Autres produits		50,327	1 693,509	-	-
Autres charges	13	(2 179,527)	(4 172,101)	(757,592)	(3 173,305)
RESULTAT D'EXPLOITAT	ION	11 851,861	78 303,093	24 398,085	107 715,447
Régularisation du résultat d'exploit	ation	(4 876,903)	(15 909,949)	(958,554)	(8 030,147)
SOMMES DISTRIBUABLE DE LA PERIODE	S	6 974,958	62 393,144	23 439,531	99 685,300
Régularisation du résultat d'exploit (annulation) Variation des plus (ou moins) value potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées s des titres	es	4 876,903 (671,890) 4 107,017	15 909,949 (8 622,650) 16 934,101	958,554 (3 086,797) 5 551,000	8 030,147 4 631,665 5 548,400
RESULTAT NET DE LA P	ERIODE	15 286,988	86 614,544	26 862,288	117 895,512

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	15 286,988	86 614,544	26 862,288	117 895,512
Résultat d'exploitation Variation des plus (ou moins) values	11 851,861	78 303,093	24 398,085	107 715,447
potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cession	(671,890)	(8 622,650)	(3 086,797)	4 631,665
de titres	4 107,017	16 934,101	5 551,000	5 548,400
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(86 684,256)	-	(114 228,971)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(164 643,423)	(984 906,766)	(27 351,236)	(473 055,223)
Souscriptions				
CapitalRégularisation des sommes non	208 586,541	704 736,959	134 063,829	1 054 395,950
distribuables	708,424	1 459,322	473,012	1 789,732
 Régularisation des sommes distribuables Rachats 	7 078,608	17 219,773	4 970,953	33 982,465
CapitalRégularisation des sommes non	(367 979,116)	(1 659 551,325)	(160 364,900)	(1 515 125,114)
distribuables	(1 085,368)	(2 654,707)	(564,513)	(2 493,977)
- Régularisation des sommes distribuables	(11 952,512)	(46 116,788)	(5 929,617)	(45 604,279)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(149 356,435)	(984 976,478)	(488,948)	(469 388,682)
ACTIF NET				
En début de période	1 947 054,848	2 782 674,890	2 783 163,838	3 252 063,572
En fin de période	1 797 698,412	•	•	2 782 674,890
	,	,	,	,
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	18 379	26 124	26 831	30 626
En fin de période	16 827	16 827	26 124	26 124
VALEUR LIQUIDATIVE	106,834	106,834	106,518	106,518
TALLY DE DENDEMENT	0.040/		0.070/	0.0407
TAUX DE RENDEMENT	0,84%	3,88%	0,97%	3,94%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de distribution régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Toutefois, les revenus provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire, dont le taux de rémunération est supérieure au taux moyen du marché monétaire du mois de janvier diminué d'un point, ont subi durant la période allant du 10 juin au 31 décembre 2020, une retenue à la source libératoire de 35% et ce, en application des dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

La gestion de MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est confiée à la Société « SMART ASSET MANAGEMENT ».

« MAXULA BOURSE » assure la fonction de distributeur, le dépositaire étant « AMEN BANK ».

NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « MAXULA INVESTISSEMENT SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de « BTA JUILLET 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020, à D : 1.692.516,084 et se détaille comme suit :

	Nombre de	Coût	Valeur	%
	titres	d'acquisition	au 31/12/2020	Actif net
Obligations & valeurs assimilées		1 406 191,150	1 463 856,984	81,43%
Obligations de sociétés		634 046,900	654 224,060	36,39%
Obligations Amon Bonk 2000/4 ou tour veriable de				
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux variable de TMM+0,85%	3 000	79 977,000	81 262,502	4,52%
Obligations ATL 2015-2 CAT A au taux de 7,5%	1 000	19 998,000	21 019,528	1,17%
Obligations Attijari Bank Subordonné 2017 CAT A au	1 000	10 000,000	21 010,020	1,1770
taux de 7,4%	1 500	60 000,000	62 092,274	3,45%
Obligations BH 2009 au taux de TMM+0,8%	2 000	61 446,000	61 544,996	3,42%
Obligations BTK 2009 au taux de TMM+0,8%	1 000	33 298,800	35 061,282	1,95%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	146 875,000	153 440,044	8,54%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	49 948,200	51 599,334	2,87%
Obligations TL sub 2013/2 au taux de 7,6%	1 000	20 000,000	21 099,716	1,17%
Obligations TL 2014/2 au taux de 7,8%	1 000	20 000,000	20 058,126	1,12%
Obligations TL 2015/2 au taux de 7,75%	1 000	60 000,000	63 088,110	3,51%
Obligations U.I.B 2011/1 au taux de 6,3%	1 500	82 500,000	83 958,148	4,67%
Emprunt National		50 000,000	51 356,986	2,86%
Emprunt National 2014 Cat C	1 000	50 000,000	51 356,986	2,86%
Bons du trésor assimilables		722 144,250	758 275,938	42,18%
DTA 5 69/ 09 2022	250	220 244 250	252 490 205	14.020/
BTA 5,6% 08-2022 BTA 6% 04-2023	250 200	238 244,250 193 300,000	252 189,285 204 819,209	14,03% 11,39%
BTA 6% 04-2023	100	96 400,000	102 187,695	5,68%
BTA 6,3% 10-2026	200	194 200,000	199 079,749	11,07%
DTA 0,5% 10-2020	200	194 200,000	199 079,749	11,07 /6
Titres des Organismes de Placement Collectif		226 209,077	228 659,100	12,72%
A stick at a QIOAV				
Actions SICAV				
TUNISIE SICAV	1 150	226 209,077	228 659,100	12,72%
Total		1 632 400,227	1 692 516,084	94,15%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		93	,84%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 110.736,225 et se détaille comme suit:

Désignation	Coût	Valeur au	%
	d'acquisition	31/12/2020	Actif net
Dépôt à vue	109 588,850	110 736,225	6,16%
AMEN BANK	109 588,850	110 736,225	6,16%
Total général	109 588,850	110 736,225	6,16%
Pourcentage par rapport au total des Actifs		6,14%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 334,535 contre D : 334,536 à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Autres Créances d'Exploitation	334,535	334,536
Total	334,535	334,536

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2020 à D : 5.715,520 contre D : 10.290,454 au 31 décembre 2019 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Smart Asset Management	1 628,345	3 915,860
Maxula Bourse	1 628,345	3 915,860
Rémunération du dépositaire	2 458,831	2 458,734
Total	5 715,520	10 290,454

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 172,912 contre D : 615,564 au 31 décembre 2019 et se détaille ainsi :

	31/12/2020	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	152,092	237,744
Retenue à la source sur commissions	-	357,000
Autres	20,820	20,820
Total	172,912	615,564

Note 9 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2020, se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2019

Montant Nombre de titres	2 682 971,390
Nombre de titres	26 124
Nombre d'actionnaires	79

Souscriptions réalisées

Montant	704 736,959
Nombre de titres émis	6 862
Nombre d'actionnaires nouveaux	6

Rachats effectués

Montant	(1 659 551,325)
Nombre de titres rachetés	(16 159)
Nombre d'actionnaires sortants	(10)

Autres mouvements

Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres Variation des plus (ou moins) values potentielles sur	16 934,101
titres	(8 622,650)
Régularisation des sommes non distribuables	(1 195,385)

Capital au 31-12-2020

Montant	1 735 273,090
Nombre de titres	16 827
Nombre d'actionnaires	75

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 19.240,894 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020, contre D : 30.594,307 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent comme suit :

	Du 01/10 Au 31/12/2020	Du 01/01 Au 31/12/2020	Du 01/10 Au 31/12/2019	Du 01/01 Au 31/12/2019
Revenus des obligations et valeurs assimilées Revenus des obligations				
- intérêts Revenus des titres émis par le trésor et	7 940,474	45 542,027	14 658,839	73 027,268
négociables sur le marché financier - intérêts (BTA et Emprunt National)	11 300,420	42 729,744	15 935,468	57 567,595
TOTAL	19 240,894	88 271,771	30 594,307	130 594,868

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 396,207 contre D : 1.989,565 pour la même période de l'exercice 2019, et représente le montant des intérêts sur les dépôts à vue, et se détaille comme suit :

	Du 01/10 Du 01/01 Du 01/10		Du 01/01	
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2020	Au 31/12/2019	Au 31/12/2019
Intérêts des dépôts à vue	396,207	9 686,573	1 400,414	5 677,338
Intérêts des certificats de dépôt	-	921,207	-	2 556,764
Intérêts des comptes à terme	-	7 208,500	589,151	589,151
TOTAL	396,207	17 816,280	1 989,565	8 823,253

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 5.656,040, contre D : 7.428,195 pour la même période de l'exercice 2019, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	Du 01/10 Au 31/12/2020	Du 01/01 Au 31/12/2020	Du 01/10 Au 31/12/2019	Du 01/01 Au 31/12/2019
Commission de gestion	1 631,479	7 893,135	2 514,355	10 668,427
Commission de distribution	1 631,479	7 893,135	2 514,355	10 668,427
Commission de dépôt	2 393,083	9 520,097	2 399,485	7 192,510
Total	5 656,040	25 306,366	7 428,195	28 529,364

Note 13: Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 2.179,527 contre D : 757,592 pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent comme suit :

	Du 01/10 Au 31/12/2020	Du 01/01 Au 31/12/2020	Du 01/10 Au 31/12/2019	Du 01/01 Au 31/12/2019
Redevance du CMF Commissions bancaires	456,998 48,910	2 210,971 209,494	704,303 53,289	2 988,377 184,928
Ajustement sur changement du taux de la retenue à la source	1 643,182	1 643,182	_	_
Autres	30,437	108,454	-	-
Total	2 179,527	4 172,101	757,592	3 173,305

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du distributeur et du dépositaire

La gestion de la MAXULA INVESTISSEMENT-SICAV est confiée à la Société "SMART ASSET MANAGEMENT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,24% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,18% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

MAXULA BOURSE est chargée de la réception des souscriptions et des rachats des actions de la société. En contrepartie de ses prestations, le distributeur perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,30% HT si l'actif net est de moins de 5 MD,
- * 0,36% HT si l'actif net est entre 5 MD et 25 MD,
- * 0,42% HT si l'actif net est plus de 25 MD.

AMEN BANK assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net quotidien comme suit :

- * 0,10% HT si l'actif net est de moins de 10 MD,
- * 0,08% HT si l'actif net est entre 10 MD et 20 MD,
- * 0,06% HT si l'actif net est plus de 20 MD.

Avec un minimum de 8 milles dinars et un maximum de 30 milles dinars en hors taxes par an.

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la période allant du 1er Octobre au 31 Décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport.

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV, comprenant le bilan au 31 Décembre 2020, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV arrêtés au 31 Décembre 2020, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

✓ La note 2.2 des états financiers, décrit la nouvelle méthode adoptée par la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Autres obligations légales et réglementaires

✓ Les emplois en titres émis par l'« Amen Bank » et l' «Arab Tunisian Bank » représentent respectivement 22,710 % et 14,388% de l'actif total au 31 Décembre 2020, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par l'article 29 du code des organismes des placements collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

Tunis, le 28 janvier 2021

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C : Chiheb GHANMI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF			
AC1- PORTEFEUILLE TITRES	3.1	5 328 039,151	6 339 031,954
Actions et valeurs assimilées		0,000	0,000
Obligations et valeurs assimilées		5 328 039,151	6 339 031,954
AC2- PLACEMENTS MONETAIRES ET	3.3		
DISPONIBILITES	3.3	1 747 722,632	564 308,945
Placements monétaires		999 938,167	0,000
Disponibilités		747 784,465	564 308,945
AC3- CREANCES D'EXPLOITATION		52,360	52,360
Autres débiteurs		52,360	52,360
TOTAL ACTIF		7 075 814,143	6 903 393,259
PASSIF			
PA1- DETTES SUR OPERATIONS DE PENSION LIVREES		0,000	0,000
PA2- OPERATEURS CREDITEURS	3.5	13 307,512	13 179,591
PA3- AUTRES CREDITEURS DIVERS	3.5	26 214,434	25 939,641
TOTAL PASSIF		39 521,946	39 119,232
ACTIF NET		7 036 292,197	6 864 274,027
CP1- CAPITAL	3.7	6 758 295,047	6 563 717,282
CP2- SOMMES DISTRIBUABLES	3.8	277 997,150	300 556,745
Sommes distribuables des exercices antérieurs		33,250	32,246
Sommes distribuables de l'exercice		277 963,900	300 524,499
ACTIF NET		7 036 292,197	6 864 274,027
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		7 075 814,143	6 903 393,259

ETAT DE RESULTAT DE LA PERIODE DU 01-10-2020 AU 31-12-2020

(unité : en Dinars Tunisien)

	Note	DU 01/10/2020 AU 31/12/2020	DU 01/01/2020 AU 31/12/2020	DU 01/10/2019 AU 31/12/2019	DU 01/01/2019 AU 31/12/2019
		70.005.045	040 000 505	00 500 477	400 400 005
PR1- REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	3.2	70 695,015	319 282,585	-	422 103,265
Dividendes		0,000	0,000	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées		70 695,015	319 282,585	92 509,477	422 103,265
PR-2 REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3.4	12 597,455	32 020,386	3 541,809	7 630,322
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		83 292,470	351 302,971	96 051,286	429 733,587
		,			
CH1- INTERETS DES MISES EN PENSION	3.6	0,000	0,000	-1 888,992	-33 571,855
CH2- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENT	S 3.6	-10 524,378	-41 685,025	-10 540,951	-43 206,397
REVENU NET DES PLACEMENTS		72 768,092	309 617,946	83 621,343	352 955,335
PR3- AUTRES PRODUITS		0,000	0,000	0,000	0,000
CH2-AUTRES CHARGES	3.6	-6 643,158	-29 800,768	-6 258,773	-27 932,370
RESULTAT D'EXPLOITATION		66 124,934	279 817,178	77 362,570	325 022,965
PR4- REGULARISATION DU RESULTAT		-21 231,106	-1 853,278	-12 748,734	-24 498,466
D'EXPLOITATION					
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		44 893,828	277 963,900	64 613,836	300 524,499
COMMILE DIGINIDUADELS DE LA FENIODE		77 033,020	211 303,300	UT U 13,030	300 324,433
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annu	lation)	21 231,106	1 853,278	12 748,734	24 498,466
Variation des plus (ou moins) values potentielles su	,			•	.
titres		-2 058,654	-8 189,862	-2 058,655	-8 167,487
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de		0,000	0,000	0,000	0,000
titres Frais de négociation de titres		0,000	0,000	0,000	0,000
Trais de negociation de titles		0,000	0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE LA PERIODE		64 066,280	271 627,316	75 303,915	316 855,478

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET DE LA PERIODE DU 01-10-2020 AU 31-12-2020

(unité : en Dinars Tunisien)

	DU 01/10/2020	DU 01/01/2020	DU 01/10/2019	DU 01/01/2019
	AU 31/12/2020	AU 31/12/2020	AU 31/12/2019	AU 31/12/2019
AN1- VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	64 066,280	271 627,316	75 303,915	316 855,478
Résultat d'exploitation	66 124,934	279 817,178	77 362,570	325 022,965
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-2 058,654	-8 189,862	-2 058,655	-8 167,487
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000	0,000	0,000
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000	0,000
AN2- DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	-238 006,236	0,000	-290 492,400
AND TRANSACTIONS OUT IT				
AN3- TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-661 688,197	138 397,090	-322 164,405	-1 600 601,081
SOUSCRIPTIONS	1 311 889,930	6 663 728,357	657 297,872	4 173 220,454
- Capital	1 265 647,104	6 458 197,536	633 571,110	4 037 124,795
- Régularisation des sommes non distribuables	-1 393,520	-4 119,602	-2 071,203	-11 217,673
- Régularisation des sommes distribuables	47 636,346	209 650,423	25 797,965	147 313,332
RACHATS	-1 973 578,127	-6 525 331,267	-979 462,277	-5 773 821,535
- Capital	-1 906 712,640	-6 255 464,832	-944 002,800	-5 552 269,460
- Régularisation des sommes non distribuables	2 005,123	4 154,525	3 088,741	15 217,386
- Régularisation des sommes distribuables	-68 870,610	-274 020,960	-38 548,218	-236 769,461
VARIATION DE L'ACTIF NET	-597 621,917	172 018,170	-246 860,490	-1 574 238,003
	,	,	,	,
AN4- ACTIF NET				
En début de période	7 633 914,114	6 864 274,027	7 111 134,517	8 438 512,030
En fin de période	7 036 292,197	7 036 292,197	6 864 274,027	6 864 274,027
AN5- NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	73 698	65 303	68 381	80 326
En fin de période	67 320	67 320	65 303	65 303
VALEUR LIQUIDATIVE	104,520	104,520	105,114	105,114
AN6- TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	3,58%	3,80%	4,28%	4,28%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

NOTE 1 : CREATION ET ACTIVITE :

« UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire crée le 7 Avril 2000. Il s'agit d'un OPCVM de distribution régi par les dispositions de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001. La société a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 14 Septembre 2000.

La gestion de la SICAV est confiée à la Société du conseil et de l'intermédiation Financière « SCIF ».

Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la Banque « BTK ».

NOTE 2: PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/12/2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET2032 ».

2.3. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres OPCVM et sont évalués à leur valeur liquidative en date d'arrêté.

La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.4. Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.5. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'acquisition du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'acquisition des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.6. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à **5 328 039,151 dinars** contre **6 339 031,954** dinars au 31/12/2019 et se détaille ainsi :

Obligations de sociétés

Obligations de sociétés	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5000	133 150,000	134 630,000	1,913
AB SUB 2009/B TV	5000	133 150,000	135 282,000	1,923
AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	333 000,000	340 048,000	4,833
AMEN BANK SUB 2010 TV	10000	333 000,000	340 048,000	4,833
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8000	384 000,000	400 742,400	5,695
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10000	599 800,000	617 328,000	8,773
BNA SUB 2009	20000	532 600,000	549 560,000	7,810
BTE 2011 09022032 6.25	5000	300 000,000	313 400,000	4,454
BTE 2011 09022032 6.25	5000	300 000,000	313 400,000	4,454
STB 2010/1 B TF 5.3 23032025	10000	333 000,000	343 984,000	4,889
SUB AMEN BANK 2012	10000	200 000,000	203 856,000	2,897
SUB AMEN BANK 2012	22223	444 460,000	453 029,189	6,438
UIB 2009/1	5000	133 161,300	135 857,462	1,931
Total		4 159 321,300	4 281 165,051	60,844

Titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier

Emprunts d'Etat	Nombre de titres	Cout d'Acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de l'Actif Net
BTA 6.9% MAI 2022	410	446 695,000	429 031,586	6,097
BTA 6.9% MAI 2022	590	625 990,000	617 842,514	8,781
Total		1 072 685,000	1 046 874,100	14,878

Aucune sortie du portefeuille titres du 1er Octobre 2020 au 31 Décembre 2020.

3.2. Note sur les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **70 695,015** dinars pour la période du 1er Octobre au 31 Décembre 2020 et se détaillent ainsi :

Revenus du portefeuille titres	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Revenus des obligations				
- Intérêts	56 781,415	263 628,985	78 595,877	366 903,265
Revenus des titres de créances émis par le Trésor négociables sur le marché financier				
- Intérêts	13 913,600	55 653,600	13 913,600	55 200,000
TOTAL	70 695,015	319 282,585	92 509,477	422 103,265

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités :

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au 31/12/2020 à **1 747 722,632** Dinars et se détaillent comme suit :

> Les placements monétaires :

Désignation	Emetteur	Taux	Cout d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt			498 752,790	499 313,071	7,096
CDP AIL 20J-12/01/2021	AIL	5,63%	498 752,790	499 313,071	7,096
Placement à Terme			500 000,000	500 625,096	7,115
PLT BTK 90J 500mD 7.13% 24/03/2021	втк	7,13%	500 000,000	500 625,096	7,115
Total des placements monétaires			999 752,790	999 938,167	14,211

> Les disponibilités :

Disponibilités	31/12/2020	% de L'Actif Net
Avoirs en Banque	742 601,317	10,554
Intérêts courus sur comptes bancaires	5 183,148	0,074
Total des disponibilités	747 784,465	10,628

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt durant la période du 01/10/2020 au 31/12/2020 s'élèvent à **12 597,455** dinars et se détaillent comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Rémunération du compte de dépôt	5 353,487	15 911,162	1 392,531	3 852,999
Revenus des Certificats de Dépôt	6 618,872	15 484,128	2 149,278	3 777,323
Revenus des Placements à terme	625,096	625,096	0,000	0,000
TOTAL	12 597,455	32 020,386	3 541,809	7 630,322

3.5. Notes sur le passif :

Le total des passifs exigibles s'élève au 31/12/2020 à 39 521,946 dinars et se détaille ainsi :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
Opérateurs Créditeurs	13 307,512	13 179,591
Gestionnaire	9 637,774	9 477,651
Dépositaire	3 669,738	3 701,940
Autres Créditeurs Divers	26 214,434	25 939,641
Commissaire aux comptes	15 803,170	15 803,134
Etat Impôts et Taxes	67,885	76,936
Conseil du Marché Financier	578,911	596,077
Contribution Sociale de Solidarité	201,706	201,706
Publications diverses	3 298,249	3 885,461
Dividendes à payer	6 264,513	5 376,327
TOTAL	39 521,946	39 119,232

3.6. Notes sur les charges :

Nature des charges	du 01/10/2020 au 31/12/2020	du 01/01/2020 au 31/12/2020	du 01/10/2019 au 31/12/2019	du 01/01/2019 au 31/12/2019
Intérêts des mises en pension	0,000	0,000	1 888,992	33 571,855
Intérêts des mises en pension	0,000	0,000	1 888,992	33 571,855
Charges de gestion des placements	10 524,378	41 685,025	10 540,951	43 206,397
Commission de gestion	9 637,774	38 147,227	9 477,651	39 477,413
Commission de dépôt	886,604	3 537,798	1 063,300	3 728,984
Autres Charges	6 643,158	29 800,768	6 258,773	27 932,370
Honoraires du commissaire aux comptes	3 408,508	13 560,036	3 417,892	13 560,723
Redevances CMF sur les OPCVM	1 799,745	7 123,566	1 769,831	7 371,829
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	208,911	4 064,582	241,443	1 082,647
Frais d'actes, d'enregistrements et de publications	1 225,992	4 868,862	665,297	5 482,498
Frais Bancaires	0,002	-16,268*	21,066	32,967
Contribution Sociale de Solidarité	0,000	200,000	143,244	401,706
TOTAL	17 167,536	71 485,793	18 688,716	104 710,622

^{*} Provient essentiellement de la différence de règlement d'opérations de souscriptions et de rachats.

3.7. Notes sur le capital :

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} Octobre au 31 Décembre 2020 se détaillent ainsi :

Capital au 30/09/2020	
Montant	7 400 807,634
Nombre de titres	73 698
Nombre d'actionnaires	505
Souscriptions réalisées	
	1 264 253,584
Montant	1 265 647,104
Régularisation des sommes non distribuables	-1 393,520
Nombre de titres émis	12 592
Nombre d'actionnaires nouveaux	9
Rachats effectués	
	-1 904 707,517
Montant	-1 906 712,640
Régularisation des sommes non distribuables	2 005,123
Nombre de titres rachetés	-18 970
Nombre d'actionnaires sortants	-21
Capital au 31/12/2020	
	6 758 295,047
Montant	6 759 742,098
Plus ou moins-values réalisées sur cession des Titres	0,000
Variation des Plus ou moins-values potentielles sur titres	-2 058,654
Frais de négociation de Titres	0,000
Régularisation des sommes non distribuables	611,603
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	67 320
Nombre d'actionnaires	493

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions. Elles se présentent comme suit :

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
Résultats distribuables de l'exercice	279 817,178	325 022,965
Régularisations de l'exercice	-1 853,278	-24 498,466
Sommes distribuables de l'exercice	277 963,900	300 524,499
Sommes distribuables des exercices antérieurs	33,250	32,246
Sommes distribuables	277 997,150	300 556,745

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société.

La commission de gestion est de 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

La BTK assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contrepartie de ses services, La BTK perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge d'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du 4 éme trimestre 2020 sont de 3 408,508 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La redevance acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.5. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.6. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.7. Frais bancaires:

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 85.966.877, un actif net de D : 85.630.187 et un bénéfice de la période de D : 1.108.265.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société FIDELITY OBLIGATIONS SICAV ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connait des difficultés financières.
 La Sicav a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D: 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation intégrale du principal.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 janvier 2021

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2020	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	66 201 045	88 913 816
Obligations et valeurs assimilées		62 051 489	83 784 855
Titres OPCVM		4 149 556	5 128 961
Placements monétaires et disponibilités		19 735 306	9 467 384
Placements monétaires	5	4 806 655	2 463 243
Disponibilités		14 928 651	7 004 141
Créances d'exploitation	6	30 526	444 224
TOTAL ACTIF		85 966 877	98 825 424
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	219 084	259 314
Autres créditeurs divers	8	117 606	9 354
TOTAL PASSIF		336 690	268 668
ACTIF NET			
Capital	9	82 328 152	94 534 142
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieur	es	95	27
Sommes distribuables de l'exercice		3 301 940	4 022 587
ACTIF NET		85 630 187	98 556 756

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Revenus du portefeuille-titres	10	921 681	4 155 193	1 338 990	6 189 335
Revenus des obligations et valeurs assimilées		921 681	4 011 760	1 338 990	5 980 486
Revenus des titres OPCVM		-	143 433	-	208 849
Revenus des placements monétaires	11	35 272	133 805	67 828	961 749
Revenus des prises en pension		198 062	570 908	-	27 505
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMEN	TS	1 155 015	4 859 906	1 406 818	7 178 589
Intérêts des mises en pensions		-	-	-	(2 667)
Charges de gestion des placements	12	(219 679)	(890 730)	(259 915)	(1 256 904)
REVENU NET DES PLACEMENTS		935 336	3 969 176	1 146 903	5 919 018
Autres charges	13	(26 391)	(105 857)	(29 514)	(141 784)
RESULTAT D'EXPLOITATION		908 945	3 863 319	1 117 389	5 777 234
Régularisation du résultat d'exploitation		(400 684)	(561 379)	(595 597)	(1 754 647)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIO	DDE	508 261	3 301 940	521 792	4 022 587
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation) Variation des plus (ou moins) values potent	ielles	400 684	561 379	595 597	1 754 647
sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cessio		29 335	73 839	86 010	352 051
titres	40	169 985	136 670	11 328	(138 274)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 108 265	4 073 828	1 214 727	5 991 011

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS	1 108 265	4 073 828	1 214 727	5 991 011
D'EXPLOITATION Résultat d'exploitation Variation des plus (ou moins) values	908 945	3 863 319	1 117 389	5 777 234
potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur	29 335	73 839	86 010	352 051
cession de titres	169 985	136 670	11 328	(138 274)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(3 796 848)	-	(4 313 026)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(9 691 771)	(13 203 549)	(13 715 930)	(80 881 138)
-	(3 031 771)	(10 200 040)	(10 / 10 000)	(00 001 130)
Souscriptions				
- Capital - Régularisation des sommes	75 072 401	220 988 653	73 955 349	270 563 548
non distribuables - Régularisation des	78 651	107 455	92 954	154 322
sommes distribuables	2 674 196	8 061 518	2 806 426	9 751 211
Rachats				
- Capital	(84 333 196)	(233 374 665)	(87 050 744)	(346 762 871)
- Régularisation des sommes non distribuables	(108 932)	(137 942)	(117 887)	(209 938)
 Régularisation des sommes distribuables 	(3 074 891)	(8 848 568)	(3 402 028)	(14 377 410)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(8 583 506)	(12 926 569)	(12 501 203)	(79 203 153)
ACTIF NET				
En début de période	94 213 693	98 556 756	111 057 959	177 759 909
En fin de période	85 630 187	85 630 187	98 556 756	98 556 756
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	899 312	930 059	1 059 112	1 680 991
En fin de période	808 201	808 201	930 059	930 059
VALEUR LIQUIDATIVE	105,952	105,952	105,968	105,968
TAUX DE RENDEMENT	1,14%	4,07%	1,06%	4,25%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 DECEMBRE 2020

NOTE 1: PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%. Toutefois, les revenus provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire, dont le taux de rémunération est supérieure au taux moyen du marché monétaire du mois de janvier diminué d'un point, ont subi durant la période allant du 10 juin au 31 décembre 2020, une retenue à la source libératoire de 35% et ce, en application des dispositions du Décret-loi du Chef du Gouvernement n° 2020-30 du 10 juin 2020, portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 ».

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2: REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3: PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA
 « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » dispose de la ligne de BTA 10 ans 8% NOV 2030 évalué selon la courbe des taux.

Compte tenu des spécificités des OPCVM, ce changement de méthode comptable a été appliqué d'une manière prospective à partir du 1er janvier 2018.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

• Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 66.201.045 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		59 898 058	62 051 489	72,46%
Obligation de sociétés		23 257 634	24 027 680	28,06%
AB SUB 2008-01 A	20 000	399 860	412 676	0,48%
AB SUB 2008-01 A	15 000	299 895	309 507	0,36%
AB SUB 2008-01 B	20 000	800 000	827 614	0,97%
AB SUB 2009 TF 5.45%	10 000	266 420	269 380	0,31%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	799 435	811 241	0,95%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	798 990	810 796	0,95%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	80 000	2 665 139	2 717 934	3,17%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	10 000	333 142	339 743	0,40%
AB SUB 2011/1 TF	25 000	250 000	253 240	0,30%
AB SUB 2011/1 TV TMM+1%	25 000	250 000	253 940	0,30%
AB SUB 2012 TF 6.25%	3 500	70 000	71 016	0,08%
AB SUB 2012 TF 6.25%	8 500	170 000	172 468	0,20%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	2 000	40 000	40 715	0,05%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	20 000	400 000	402 653	0,47%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	10 000	200 000	201 328	0,24%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	200 000	207 980	0,24%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	199 996	207 976	0,24%
ATB 2007/1 B TMM+1.25%	30 000	562 500	583 956	0,68%
ATB SUB 2009 B1	5 000	200 000	205 648	0,24%
ATB SUB 2009 B2	10 000	599 905	617 441	0,72%
ATL 2014/2 C TF 7.35%	5 000	100 000	103 656	0,12%
ATL 2014/2 C TF 7.35%	5 000	100 000	103 656	0,12%
ATL 2015/2 CAT A TF 7.5%	5 000	100 000	105 100	0,12%
ATL 2015/2 CAT A TF 7.5%	5 000	100 000	105 100	0,12%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	300 000	315 804	0,37%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	300 000	315 804	0,37%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	5 000	200 000	209 664	0,24%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	2 500	100 000	104 832	0,12%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	5 000	400 000	419 968	0,49%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	2 500	200 000	209 984	0,25%
ATL 2017-2 A 7.65%	5 000	300 000	315 340	0,37%
ATTI LEAS 2014/1 TF7.35%C	3 500	70 000	72 369	0,08%
ATTIJ LEAS 2014 CATB 7.75%	2 500	50 000	50 050	0,06%

ATTIJ LEAS 2016/1 C A 7.5%	0.500	50.000	54.004	0.000/
	2 500	50 000	51 324	0,06%
ATTIJ LEAS 2016/1 CB 7.75%	2 500	150 000	154 102	0,18%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	7 000	280 000	289 766	0,34%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	20 000	800 000	827 904	0,97%
BH SUB 2016/1 TF 7.4%	15 000	300 056	311 732	0,36%
BNA SUB 2017-1_7.4%	20 000	800 000	828 544	0,97%
BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	825 000	836 207	0,98%
BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	360 000	376 080	0,44%
BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	1 200 000	1 253 600	1,46%
BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	300 000	313 400	0,37%
CIL 2016/1 TF 7.50%	7 000	140 000	145 292	0,17%
CIL 2016/2 TF 7.50%	4 000	160 000	168 419	0,20%
CIL 2016/2 TF 7.50%	3 000	120 000	126 314	0,15%
CIL 2017-1_7.6%	3 000	120 000	123 758	0,14%
HL 2013/2 TF 7.35%	20 000	400 000	419 792	0,14%
HL 2015/1 CAT B 7.8%	100	4 000	4 169	0,00%
HL 2017-01 CAT B 7.85% .	500	40 000	42 238	0,05%
HL 2017-2 7.65% A TF	5 000	200 000	205 868	0,24%
HL 2017-3 8% A TF	326	19 039	20 326	0,02%
HL SUB 2015/1 CAT B 7.92%	2 500	100 000	100 642	0,12%
MEUBLATEX 2015 TF 7.85%	10 000	600 000	619 096	0,72%
STB 2008/2	40 000	1 250 000	1 306 480	1,53%
TL 2013-2 TF 7.6%	10 000	200 000	211 000	0,25%
TL 2015-1 CAT B TF 7.85%	10 000	400 000	415 896	0,49%
TL 2015-2 CAT A TF 7.50%	5 000	100 000	104 980	0,12%
TL 2015-2 CAT B TF 7.75%	5 000	300 000	315 440	0,37%
TL SUB 2016 TF 7.6%	2 500	100 000	105 098	0,12%
TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	200 000	210 530	0,25%
UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	825 000	839 580	0,98%
UIB SUB 2016 TF 7.4% CAT A	20 230	809 257	856 574	1,00%
UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	1 000	20 000	21 013	0,02%
UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	5 000	100 000	105 064	0,12%
UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	5 000	100 000	105 064	0,12%
UNIFACTOR 2015 TV TMM+2.5%	3 000	60 000	63 809	0,07%
Emprunts national		500 000	513 568	0,60%
EMPNAT 2014/CAT/C/2	10 000	500 000	513 568	0,60%
Bons du trésor assimilables		36 140 424	37 510 241	43,80%
BTA 6.90% 05/2022 (15 ANS)	5 417	5 943 481	5 672 218	6,62%
BTA 5.6% 08/2022 (12 ANS)	22 919	21 910 483	23 167 740	27,06%
,				
BTA 10 ANS 6.3% MARS2026	2 000	1 910 800	2 021 952	2,36%
BTA 12 ANS 6.7% AVRIL2028	5 000	4 698 500	4 969 857	5,80%
BTA 10 ANS 8% NOV 2030	1 840	1 677 160	1 678 474	1,96%

Titres OPCVM		3 954 070	4 149 556	4,85%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	19 875	2 064 154	2 085 245	2,44%
FINA O SICAV	489	50 051	55 922	0,07%
GO SICAV	2 923	300 087	347 299	0,41%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	1 366	144 605	145 110	0,17%
SANADET SICAV	1 297	142 315	141 874	0,17%
UGFS BONDS FUNDS	94 151	974 281	1 094 223	1,28%
FIDELITY SICAV PLUS	2 400	278 577	279 883	0,33%
TOTAL		63 852 128	66 201 045	77,31%
Pourcentage par rapport au total actifs				77,01%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 4.806.655 se détaillant comme suit :

		Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% actif net
Créances sur opérations de pensions livrées		4 800 000	4 806 655	5,61%
Pension Livrée ATB au 04/01/2021 (au taux de 7,13%)	10 jours	4 800 000	4 806 655	5,61%
TOTAL		4 800 000	4 806 655	5,61%
Pourcentage par rapport au total des actifs				5,59%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à D : 30.526, contre un solde de D : 444.224, à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	-	5 336
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	25 000	13 200
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	-	220 162
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (*)	-	200 000
Autres débiteurs	5 526	5 526
Total	30 526	444 224

L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'affecter d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne. Une dépréciation intégrale a été constatée en 2020.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2020 à D : 219.084, contre D : 259.314, à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	31/12/2020	31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	219 084	259 314
Total	219 084	259 314

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à D : 117.606, contre D : 9.354, au 31/12/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	7 990	9 354
Retenue à la source	1 992	-
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	107 624	
Total	117 606	9 354

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 décembre 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	94 534 142
Nombre de titres	930 059
Nombre d'actionnaires	2 099

Souscriptions réalisées

Montant	220 988 653
Nombre de titres émis	2 174 165
Nombre d'actionnaires nouveaux	185

Rachats effectués

Montant	(233 374 665)
Nombre de titres rachetés	(2 296 023)
Nombre d'actionnaires sortants	(350)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	73 839
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de	
titres	136 670
Régularisation des sommes non distribuables	(30 487)

Capital au 31-12-2020

Montant	82 328 152
Nombre de titres	808 201
Nombre d'actionnaires	1 934

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2020 à D : 921.681, contre D : 1.338.990 pour la même période de l'exercice 2019 se détaillant ainsi :

	Période du 01/10	Période du 01/01	Période du 01/10	Période du 01/01
	au 31/12/2020	au 31/12/2020	au 31/12/2019	au 31/12/2019
Revenus des obligations	480 443	<u>2 201 324</u>	<u>888 269</u>	<u>4 214 797</u>
- Intérêts	480 443	2 201 324	888 269	4 214 797
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier	441 238	<u>1 810 436</u>	<u>450 721</u>	<u>1 765 689</u>
- Intérêts des BTA et emprunt national	441 238	1 810 436	450 721	1 765 689
Revenus des titres OPCVM	-	<u>143 433</u>	-	<u>208 849</u>
- Dividendes	-	143 433	-	208 849
TOTAL	921 681	4 155 193	1 338 990	6 189 335

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier octobre au 31 décembre 2020 à D : 35.272, contre D : 67.828 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Intérêts des billets de trésorerie	-	-	-	14 922
Intérêts des comptes à terme	-	-	-	670 127
Intérêts des dépôts à vue	35 272	71 361	14 989	74 761
Intérêts des certificats de dépôt	-	62 444	52 839	201 939
TOTAL	35 272	133 805	67 828	961 749

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 219.679, contre D : 259.915 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2019, et se détaille ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Rémunération de gestionnaire	219 679	890 730	259 915	1 256 904
TOTAL	219 679	890 730	259 915	1 256 904

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2020 à D : 26.391, contre D : 29.514, pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/10 au 31/12/2020	Période du 01/01 au 31/12/2020	Période du 01/10 au 31/12/2019	Période du 01/01 au 31/12/2019
Redevance du CMF	24 614	99 802	29 122	140 829
Services bancaires et assimilés	1 777	5 845	392	955
Autres	-	210	-	-
TOTAL	26 391	105 857	29 514	141 784

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK», assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.